

**POUR LA CREATION
D'UNE STRUCTURE MULTIACCUEIL
À LA FRICHE LA BELLE DE MAI**

PROJET D'ÉTABLISSEMENT

**RAPPORT FINAL
JUILLET 2006**

LAURE CIOSI

SOMMAIRE

INTRODUCTION..... 3

A. LE CADRE GÉNÉRAL.....	3
B. DÉROULEMENT DU PROJET ET MÉTHODOLOGIE.....	3
1. PHASE 1 : L'ÉTUDE	3
2. PHASE 2 : L'ÉLABORATION DU PROJET	5
3. PHASE 3 : L'INSCRIPTION DU PROJET DANS LE CONTRAT ENFANCE	6
4. PHASE 4 : LA RÉALISATION DU PROJET.....	6

I. LE PROJET SOCIAL : LE RAPPORT À L'ENVIRONNEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE ET LA RÉPONSE AUX BESOINS DES FAMILLES..... 7

A. LES OBJECTIFS DU PROJET SOCIAL.....	7
B. LE TYPE D'ACCUEIL	8
1. UN MULTI-ACCUEIL	8
2. UN TEMPS D'OUVERTURE ADAPTÉ.....	8
3. UN ACCUEIL OCCASIONNEL ET RÉGULIER À DURÉE VARIABLE.....	9
4. LA RÉPARTITION DES 45 PLACES	9
B. L 'ÉQUIPE PROFESSIONNELLE DE LA STRUCTURE.....	11
1. LA RÉGLEMENTATION	11
2. LA FORMATION.....	12
3. LE SOUTIEN À L'ÉQUIPE ET AUX FAMILLES	17
4. L'ÉQUIPE AU COMPLET !.....	18

II. LE PROJET PÉDAGOGIQUE : UN ART DE VIVRE AU QUOTIDIEN..... 20

A. LA RÉPARTITION DES ENFANTS ET DES PROFESSIONNELS ENCADRANT PAR SECTIONS D'ÂGE	20
B. L'ART... DE VIVRE : LA VIE QUOTIDIENNE DANS LA STRUCTURE	21
1. L'ART AU QUOTIDIEN	21
2. LA PLACE DES PARENTS DANS LA STRUCTURE	23
3. LES MOMENTS CLEFS DE L'ACCUEIL	24
C. L'ORGANISATION DES ESPACES.....	27

III. L'ÉVALUATION DU PROJET..... 29

INTRODUCTION

A. LE CADRE GÉNÉRAL

L'objectif du travail réalisé depuis plus de 3 ans est la création d'un lieu d'accueil pour les jeunes enfants sur le site de La Friche La Belle de Mai. Il vise à répondre aux besoins des familles et à s'insérer dans la réalité territoriale et sociale qui l'entoure.

Créé d'une part, en réponse aux besoins des populations à la recherche d'un mode de garde, et d'autre part, en fonction des difficultés et potentiels constatés sur l'environnement social et urbain étudié, le projet d'établissement de cette structure n'est pas seulement envisagé sous l'angle de l'accueil mais bien dans la capacité d'inscrire son action dans un environnement social et à tisser des liens avec les partenaires engagés dans le travail auprès des familles.

Ainsi, le projet de création d'un multi-accueil sur le site de La Friche La Belle de Mai souhaite jouer un rôle de levier impulsant au niveau local, une dynamique basée à la fois sur la lutte contre les inégalités, y compris entre hommes et femmes, et la prévention des exclusions sociales, culturelles et économiques.

L'ouverture de ce lieu d'accueil est souhaitée pour la rentrée de septembre 2007.

B. DÉROULEMENT DU PROJET ET MÉTHODOLOGIE

La méthodologie mise en place

1. Phase 1 : L'étude

La première étape de la création de ce projet a consisté en l'étude de l'environnement et du besoin des familles.

a. Objectifs

Cette étude répond aux objectifs suivants :

- Élaborer un diagnostic sur l'offre et la demande concernant les modes d'accueils des jeunes enfants sur le 3^e arrondissement ;

- Repérer les caractéristiques de la population parentale sur le troisième arrondissement et sur le site de La Friche La Belle de Mai.
 - Connaître l'offre existante sur le territoire
 - Qualifier et analyser les besoins de la population parentale et des structures sociales ayant cette population comme public, afin de savoir quels types de services sont attendus d'une part, et quel type d'accueil serait approprié à leurs besoins d'autre part. Il s'agit alors de connaître leurs contraintes (ressources, rythme de travail...) et leurs attentes.
- Élaborer un pré scénario de faisabilité d'une structure d'accueil sur le site de La Friche Belle de Mai accompagné de préconisations concernant le projet d'établissement (le projet éducatif et social).

b. Outils de recueil de données et terrain réalisé

Les données recueillies sont de deux types, primaires et secondaires.

- Recueil et analyse de données secondaires:
 - INSEE
 - Conseil Général (PMI)
- Recueil et analyse de données primaires par :
 - entretien semi-directif
 - questionnaire
 - table ronde

Les outils de recueil de données utilisés sont de type qualitatif (entretien, table ronde) et quantitatif (questionnaire).

Des **entretiens individuels** et **en groupe** ainsi que des **questionnaires** ont été menés auprès¹ :

- **des familles** travaillant et/ou habitant dans le 3^e arrondissement et les familles travaillant sur le site de La Friche Belle de Mai.
 - **60 questionnaires** répartis de la manière suivante ont été passés :
 - 30 auprès des familles du 3^e arrondissement
 - 30 auprès des familles travaillant sur le site de La Friche
 - **10 entretiens** semi-directifs ont été menés auprès de la population du quartier.
- **Des employeurs** travaillant sur le site de La Friche : 4 entretiens ont été menés.

¹ cf. en annexe les guides d'entretiens et les questionnaires utilisés pour l'étude.

- **Des professionnels :**

- 5 entretiens individuels semi-directifs ont été menés auprès de professionnels travaillant dans des structures d'accueil pour jeunes enfants. Ont été rencontrés:
 - 1 **directrice de crèche collective municipale** du quartier (Cadenat)
 - 2 **directrices de multi-accueils associatifs** (La Maison Des Petits, Poussy Crèche)
 - 1 **Educateur de Jeunes Enfants**, Directeur de l'association "Une souris verte" (Montage et gestion Crèche "Lu" à Nantes)
 - 1 **directrice de halte-garderie** accueillant des enfants de spectateurs ("baby coulisse" du Très Tôt Théâtre, Quimper)
- 1 table ronde en présence des responsables des **centres sociaux** du quartier a été réalisée
- 6 entretiens individuels semi-directifs ont été menés auprès de professionnels travaillant dans des structures sociales du troisième arrondissement :
 - 1 responsable du CLI
 - 1 directrice du Centre Ressources Femmes
 - 1 psychologue du Centre Ressources Femmes
 - 1 responsable Famille et enfance de la MPT Kleber
 - 1 directrice de la MPT Belle de Mai
 - 1 responsable de l'ADRIIM
 - 1 responsable du SARA

- **Des responsables institutionnels** : trois entretiens individuels semi-directifs auprès de la PMI et de la DGEPE ont été menés. Par ailleurs, une rencontre collective avec la PMI et la CAF a eu lieu.

Les objectifs de la phase d'étude ont été atteints et ont donné lieu à la rédaction d'un premier rapport finalisé en septembre 2004 : « Pour la création d'un lieu d'accueil pour les jeunes enfants à la Friche La belle de Mai : Étude des besoins et analyse de la situation locale »²

2. Phase 2 : L'élaboration du projet

A l'issue des diagnostics et des préconisations élaborés lors d'étude, le projet est entré dans une seconde phase, celle de l'élaboration du projet.

² Laure CIOSI, Transverscité, 2004. Étude disponible au secrétariat général de SFT.

Un comité de pilotage et des comités spécifiques à chaque dimension du projet (emploi-formation, art-cultures) ont été créés et se sont réunis afin de transcrire les préconisations en projet d'action.

- Le comité de pilotage : il est relatif à l'objectif premier du projet qui est l'ouverture d'un lieu d'accueil pour les jeunes enfants. Il réunit en son sein les partenaires du Contrat Enfance : la DGEPE, la PMI, et la CAF, ainsi que les initiateurs du projet (SFT), et Transverscité, responsable d'étude et en charge de l'élaboration du projet.
- Le « comité emploi et formation » : il réunit le GEIQ, les structures locales, une EJE, le PLIE, MSE, MSD, la PMI et la DGEPE et toujours SFT et Transverscité. Il vise la mise en place d'un partenariat avec les structures et les institutions travaillant dans le domaine de l'insertion professionnelle, les structures proposant des formations aux métiers de la Petite Enfance et la structure d'accueil afin que ce lieu ne soit pas simplement créateur d'emploi mais aussi lieu d'insertion et de formation professionnelle.
- Le « comité art et culture » : Il réunit des professionnels de la Petite Enfance, un pédopsychiatre, une EJE, des responsables de structures artistiques et culturelles (Massalia, Théâtre des cuisines, Skappa), des structures locales (MPT, Bancs publics...) et toujours SFT et Transverscité. L'objectif est de créer un lieu d'accueil exploitant la double richesse de son environnement :
 - o la richesse interculturelle (populations d'origines géographiques et sociales diverses) et,
 - o la richesse artistique offerte par le site de La Friche La Belle de Mai.

3. Phase: La réalisation du projet

Une nouvelle étape a été franchie, lorsque le projet de création d'un multi-accueil sur le site de La Friche fût officiellement accepté et validé par les institutions responsables, membres du Contrat Enfance. Ce contrat tripartite lie la Ville de Marseille (DGEPE), la CAF des Bouches du Rhône et le Conseil Général (Protection Maternelle et Infantile). En décembre 2005, une fois l'association porteuse créée, le projet a été inscrit dans le Contrat Enfance.

Souhaitant pouvoir accueillir des enfants dès la rentrée de septembre 2007, les travaux de réhabilitation du local, le recrutement de la directrice et de l'équipe se dérouleront au cours des 12 prochains mois. Une phase de communication informant la population et les structures locales est à prévoir dès le printemps 2007 afin de procéder à la sélection des dossiers au mois de juin et d'informer les parents demandeurs des résultats de cette sélection.

PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Le projet d'établissement est un socle de référence pour les futurs professionnels de la structure d'accueil et l'ensemble des partenaires liés au projet. Il définit les orientations du projet (objectifs, moyens, fonctionnement). Celles-ci prendront vie lors de l'ouverture de l'établissement d'accueil et évolueront en fonction des constats et des besoins, afin que ce projet reste pertinent et adapté à tous les acteurs : enfants, parents, professionnels, partenaires ...

Suivant les directives du décret d'août 2000, ce projet d'établissement est composé de deux sous projets : le projet social et le projet éducatif.

I. LE PROJET SOCIAL : LE RAPPORT À L'ENVIRONNEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE ET LA RÉPONSE AUX BESOINS DES FAMILLES

Le projet social est élaboré en fonction de l'environnement et du besoin des familles. Les constats établis à partir de l'analyse des données recueillies, nous amène à préconiser l'ouverture d'une structure d'accueil qui s'inscrit dans son environnement social et urbain en répondant à plusieurs objectifs.

A. LES OBJECTIFS DU PROJET SOCIAL

Le projet social de la structure vise à :

- **Palier au manque de places en accueil collectif pour les jeunes enfants sur ce secteur**
- **Répondre aux besoins des familles en présence en proposant une amplitude horaire adaptée et contrats d'accueil à durée variée**
- **Utiliser l'art, la richesse interculturelle et les pratiques artistiques comme socle permettant l'accueil, le développement, l'éveil et le bien-être des enfants et de leurs parents**
- **Diminuer les inégalités et les exclusions** en créant un projet favorable :
 - à la **mixité sociale** : accueil des familles de divers milieux socio-économiques et d'origine culturelle variée :

- les personnes actives aux horaires atypiques et aux besoins variés (activité à temps plein ou à temps partiel),
- les parents en recherche d'emploi,
- les parents en formation et en parcours d'insertion
- **à l'insertion sociale et professionnelle :**
 - la structure d'accueil devient lieu de qualification/formation professionnelle (stage) : partenariat avec les centres de formations aux métiers de la Petite Enfance,
 - elle est par ailleurs, un outil pour les structures locales, qui peinent à mener à bien leurs missions d'aide et d'accompagnement des familles en difficultés à cause d'un problème de garde d'enfant (absentéisme au rendez-vous, aux ateliers, impossibilité d'accepter un stage, une formation, un travail...)
- **à la parité :**
 - Faciliter l'accès à l'emploi des femmes en diversifiant l'accès aux places,
 - Réserver une place aux hommes dans l'équipe encadrante qui sera composée au minimum de 20% de professionnel masculin (alors qu'actuellement 99% du personnel d'une structure d'accueil Petite Enfance sont des femmes)/

B. LE TYPE D'ACCUEIL

La création de nouvelles places d'accueil, le type d'accueil et son fonctionnement (accueil régulier, occasionnel, d'urgence, amplitude horaire, situation géographique...) sont une réponse aux besoins diagnostiqués : ceux des familles, de la PMI et des structures sociales locales (celles qui comptent les familles comme public).

1. Un multi-accueil

Le mode de garde collectif répond aux souhaits du plus grand nombre. Proposer de l'accueil régulier, occasionnel et d'urgence correspond aux besoins des diverses familles présentes sur le territoire. C'est pourquoi la structure choisie est de type multi-accueil.

2. Un temps d'ouverture adapté

La structure répond aux besoins quotidiens des familles grâce à une large amplitude horaire :

- ouverture de 8h à 20 heures

- du lundi au vendredi

Si la structure propose donc une amplitude horaire quotidienne de presque 12 heures, nous signalons dorénavant qu'un même enfant ne pourra être présent durant ce même laps de temps tout au long de la semaine. L'accueil sera limité de préférence à 10 heures par jour et par enfant et dans tous les cas à 50h par semaine par enfant pour le bien-être de celui-ci.

Notons cependant que cette règle imposée n'ira pas à l'encontre d'une réponse aux besoins puisque l'analyse du temps de travail des familles, nous montre qu'une garde de 10h par jour pour les enfants suffit.

Par ailleurs, nous avons pu constater que les parents qui ont besoin d'un mode de garde au delà de 20h le soir, sont d'une part peu nombreux et ont d'autre part, un besoin occasionnel seulement.

3. Un accueil occasionnel et régulier à durée variable

Le principe d'une structure multi-accueil est de proposer les deux types d'accueil : régulier et occasionnel.

L'accueil régulier sera sur mesure, pour répondre aux besoins divers, en proposant des contrats à durée variée :

- 4h/j : demie-journée sans déjeuner
- 6h/j : demie-journée avec déjeuner³
- 10h/j : Enfants présents le temps maximum autorisé par journée.

4. La répartition des 45 places

45 places seront disponibles dont 37 en accueil régulier et 8 en accueil occasionnel.

Cette disproportion est pertinente étant donnée que les forfaits journaliers proposés en accueil régulier permettent de répondre autant aux besoins des personnes travaillant à temps plein, qu'à temps partiel, qu'à celles en recherche d'emploi ou en parcours d'insertion.

Les places en accueil occasionnel pourront aussi être utiliser par la PMI et les structure locales d'insertion. Des places d'urgence seront également disponibles.

L'accès à la structure est possible pour tous : habitants du quartier ou de Marseille, travaillant à La Friche La Belle de Mai ou ailleurs.

Aucune réservation pour un public spécifique n'est prévue, mais la structure s'engage à répartir les places de manière équilibrée entre :

³ Afin que la Caf prenne en charge le repas, la facturation sera de 8h (un repas est financièrement égal à 2h de garde pour la CAF)

- les enfants de personnes qui travaillent,
- ceux des personnes en insertion professionnelle ou en formation. La demande pourra être effectuée par les personnes concernées directement ou *via* la structure sociale locale qui accompagne le parent dans le besoin (accompagnement à l'emploi),
- ceux des parents en congés parental ou au foyer qui auraient des besoins ponctuels (« souffler », rendez-vous médical...)

La répartition sera concrètement fonction des demandes réelles effectuées par les familles lors des inscriptions mais au regard des besoins et dans un objectif de mixité sociale, nous pouvons dorénavant envisager l'attribution suivante :

Pour les parents qui travaillent :

- 20 places en accueil régulier à temps plein
- 5 places en accueil régulier à temps partiel (ce qui engendre l'accueil de plus de 5 enfants...)

Pour les parents en recherche d'emploi, en parcours d'insertion ou sans activité (au foyer, en congés parental) :

- 12 places en accueil régulier à temps partiel (ce qui engendre aussi la possibilité d'accueillir bien plus de 12 enfants...)
- 8 places en accueil occasionnel

Ainsi, **35 places correspondront à des contrats de plus de 20 heures** hebdomadaire et **10 places à des contrats de moins de 20 heures** (cf. paramètre pris en compte par la DGEPE pour calculer sa participation aux coûts journaliers).

Par ailleurs, les structures sociales locales et la PMI seront des partenaires et des places d'urgence seront disponibles dans le cadre des places occasionnelles afin de répondre à leur besoins :

- La PMI rencontre des familles pour lesquelles l'externalisation de la garde est nécessaire à l'enfant (critères médicaux et/ou sociaux) et urgente,
- Les structures locales d'insertion accompagne des familles qui peuvent avoir besoin d'une place d'urgence pour passer un entretien, réaliser un stage, etc....

A l'instar de la « Crèche Méditerranée », et suivant les conseils de la DGEPE, **les places laissées vacantes par les absents en accueil régulier, seront mises à disposition des personnes en recherche d'un mode de garde occasionnel.** Il s'agira donc d'élaborer une

liste des personnes en attente à chaque rentrée afin de les contacter lorsqu'une place se libère ponctuellement.

B. L 'ÉQUIPE PROFESSIONNELLE DE LA STRUCTURE

Les objectifs de notre projet nous amènent à appréhender la composition de l'équipe de professionnelle de manière particulière, puisqu'il s'agit de prendre en compte :

- non seulement, l'arrêté de décembre 2000 comme toute structure d'accueil Petite Enfance ;
- mais aussi, le temps dédié à la formation de certains membres de l'équipe qui devront par conséquent s'absenter de la structure d'accueil ;
- et encore, le fait que la structure vise l'accueil des différents types de familles dont celles en difficultés psychologiques, sanitaires, sociales et économiques.

1. La réglementation

L'arrêté définit très clairement la qualification et l'étendu de l'encadrement auprès des enfants auxquels il faudra rattacher une équipe de direction et d'entretien des locaux

Reprenant la formule de calcul de la PMI, relative au « décret 2000 », 11 personnes devraient encadrer les enfants.

nombre d'enfants (45) / 7 pers.	6,43
Amplitude horaire hebdomadaire /35	1,71
Nombre d'encadrant minimum à temps plein	11

La réglementation relative au personnel des établissements et services d'accueil des jeunes enfants implique par ailleurs que :

➤ **50% du personnel doit être détenteurs des diplômes :**

Puéricultrice,
Educateur jeune enfant
Infirmière
Auxiliaire de puéricultrice

➤ **25% doit être détenteur de diplômes ou certificats considérés comme qualifiant :**

Cap Petite enfance
Certificat de travailleuse familiale ou diplôme d'Etat de technicien de l'intervention sociale et familiale

BE option petite enfance
BEP option sanitaire et sociale
CAF, certificat d'aptitude aux fonctions d'aide à domicile
Assistante Maternelle Agrée (acquisition d'une expérience de 5 ans)
Personnes justifiant d'une expérience de 3 ans dans un établissement accueillant des enfants de moins de 6 ans et habilité.

➤ **25% ne doit avoir ni de qualification ni expérience spécifique.**

Par conséquent, la structure comptera a minima :

- 5 Auxiliaires de puériculture
- 4 CAP ou BEP
- 3 personnes sans qualification

2. La formation

Un partenariat avec les structures et les institutions travaillant dans le domaine de l'insertion professionnelle, les structures proposant des formations aux métiers de la Petite Enfance et la structure d'accueil de La Friche s'est créé afin que ce lieu ne soit pas simplement créateur d'emploi mais aussi lieu d'insertion et de formation professionnelle. Cette volonté est issue du diagnostic réalisé sur le territoire local et national qui a permis d'effectuer les constats suivants.

LES CONSTATS EFFECTUES SUR LA PROBLEMATIQUE DE L'EMPLOI

- **La sur-représentation de personnes sans emploi, ni qualification sur le 3^{ème} arrondissement de Marseille ;**
- **Le manque de professionnels qualifiés dans le domaine de l'accueil des jeunes enfants sur le marché national de l'emploi (Éducateurs, puéricultrice, CAP, BEP...)**
- **La difficulté des structures locales spécialisées à mener à bien leurs missions de formation et d'insertion professionnelle des parents qu'elles accompagnent à cause du manque de place dans les structures d'accueil pour les enfants de ce public ;**
- **L'impact d'un emploi dans le processus d'insertion sociale d'une personne**

Cherchant à agir sur ces différentes dimensions, la structure d'accueil de la Friche sera non seulement créateur de postes de niveaux de qualifications variées mais aussi partenaire d'un dispositif d'insertion professionnelle et de formation aux métiers de la Petite Enfance.

Cette dimension du projet est travaillée actuellement en partenariat avec le GEIQ Art et Culture, les structures locales, le PLIE, MSE, MSD, PMI, DGEPE.

Ainsi, 3 postes temps plein intégreront la structure sans qualification ni formation préalable (recrutement auprès des structures sociales locales travaillant avec un public en voie d'insertion professionnelle). Les personnes occupant ces postes seront formées (CAP, BEP). De même, les CAP, BEP pourront être formés au métier d'auxiliaire de puériculture.

Ces personnes profiteront de la structure multi-accueil Friche pour effectuer les stages et du partenariat pour suivre une formation (Structure d'accueil / GEIQ / organismes de formation) ; A l'issue de la phase de formation, elles pourront en fonction des besoins, être employées par la structure ou retourner sur le marché de l'emploi avec une qualification et une expérience.

a. Le partenariat entre la structure porteuse, le GEIQ et les organismes de formation⁴

Le Groupement d'Employeurs Insertion Qualification (GEIQ) dans sa mission d'accompagnement professionnel de publics éloignés de l'emploi peut dans ce projet apporter son expertise et construire une réponse aux besoins à la fois en terme de mise à disposition de personnel et à la fois en besoin de formation sur des premiers niveaux de qualification. Il peut, dans une première phase d'expérimentation, collaborer à la mise en place de compétences dans un principe d'alternance de temps de travail et de temps de formation.

Pour mettre en place cette initiative, le Geiq doit pouvoir mobiliser les organismes compétents et les partenaires reconnus qui agissent et prescrivent dans les métiers de la Petite Enfance mais aussi d'être capable de répondre au cahier des charges des crèches dont celle de la Belle de mai doit être le premier partenaire employeur.

Le Geiq opère ainsi comme outil de structuration d'une filière dans un principe de solidarité de ses membres et avec une éthique sociale et responsable.

Les particularités du secteur (Petite Enfance) impliquent une distribution des tâches précises sur des postes obligatoires pour l'encadrement des enfants. D'autre part, la présence de personnes en formation qui doivent acquérir des compétences bien précises nécessite de lister ces compétences et de les prendre en compte dans l'organisation du personnel. La

⁴ Texte élaboré par le GEIQ Art et Culture.

difficulté résulte dans l'organisation des tâches et des missions en prenant en compte les besoins des enfants, de la structure et de la formation.

Assisté par SFT, formaliser le partenariat avec les structures d'accompagnement à l'emploi sur le plan des gardes d'enfants, la question du frein à la garde et de la formation. Cet aspect traite plus des publics, soit des parents en parcours d'accompagnement à l'emploi, soit des adultes en formation professionnelle aux métiers de la Petite Enfance.

Le partenariat avec le PLIE se formaliserait autour de la question du frein à la garde dans le processus d'accompagnement à l'emploi du PLIE.

D'autre part le PLIE est un partenaire de premier plan en ce qui concerne le recrutement du personnel qui pourrait intégrer le GEIQ pour un parcours de professionnalisation dans les métiers de la petite enfance.

b. Les fiches métiers

Ayant pour objectifs de déterminer l'organigramme de la structure d'une part, et les partenariats à mettre en place d'autre part, le GEIQ a élaboré des « fiches métiers » décrivant les différents profils de professionnels en charge de l'accueil des enfants : le contenu de leur travail et les formations que ces métiers nécessitent.

◆ L'Éducateur Jeune Enfant : Spécialiste de la petite enfance

Après plusieurs années d'exercice, l'éducateur de jeunes enfants peut prendre la responsabilité d'une structure d'accueil de jeunes enfants. Il peut également occuper des fonctions d'encadrement d'équipe ou de formation de stagiaires. Son travail est alors plus administratif que pédagogique. Le diplôme supérieur en travail social (DSTS) permet de remplir ces fonctions.

L'éducateur de jeunes enfants a pour rôle essentiel de favoriser le développement et l'épanouissement des enfants de moins de 7 ans. Il intervient principalement dans les lieux de garde collectifs et toutes les structures d'accueil de la petite enfance.

Par le jeu et les activités d'éveil, l'éducateur de jeunes enfants permet aux plus petits d'acquérir le langage, des habitudes d'hygiène et de sécurité, les règles de la vie sociale... Il contribue ainsi à stimuler la créativité des enfants et à favoriser l'acquisition de leur autonomie et de leur socialisation. Par les contacts étroits avec les parents, il assure la continuité éducative dans le respect du milieu familial, social et des références culturelles. Il porte une grande attention aux enfants qui rencontrent des difficultés et les accompagne plus particulièrement dans leurs apprentissages.

Pour exercer ce métier, l'amour des enfants ne suffit pas. Patience, disponibilité, résistance à la fatigue nerveuse et physique sont des qualités indispensables. Il faut également faire preuve d'imagination, de créativité et d'un solide sens des responsabilités.

La profession est très fortement féminisée (97 % des effectifs).

Ses fonctions se situent à trois niveaux :

éducation,
prévention,
coordination.

Il intervient auprès des enfants de 0 à 7 ans. Dans ce moment déterminant de la vie des enfants, il s'attache à favoriser leur développement global et harmonieux, en stimulant leurs potentialités intellectuelles, affectives et artistiques.

En créant un environnement adapté, il contribue à leur éveil et leur permet d'acquérir la socialisation nécessaire à l'entrée à l'école.

Pour exercer ce métier il faut être intéressé par la place des enfants dans notre société et par leur développement. L'esprit d'observation et de recherche, l'imagination et la créativité et quelques dons artistiques sont des qualités appréciables (compte tenu bien évidemment du projet de l'Accueil Petite Enfance).

→ **Études / formation**

Un seul accès : le Diplôme d'Etat d'Educateur de Jeunes Enfants (DEEJE) est obligatoire pour exercer ce métier. Ce diplôme se prépare en 27 mois après le bac, dont 9 mois de stage. Les écoles qui assurent la formation recrutent les bacheliers sur concours. Le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) et une expérience auprès de jeunes enfants qui est recommandée.

◆ **La puéricultrice**

La puéricultrice est une infirmière spécialisée dans le développement des jeunes enfants qu'ils soient malades ou en bonne santé. D'autre part, à l'aspect sanitaire du métier de puéricultrice, s'est ajoutée une mission d'information auprès des parents.

A l'heure actuelle, 11095 puéricultrices exercent en France, dont 99% de femmes.

→ **Etudes / formation**

La formation est ouverte aux personnes qui sont titulaires :

- du diplôme d'Etat d'infirmier ou de sage-femme ;
- d'une attestation d'inscription en dernière année d'études conduisant à l'un de ces diplômes.

Elle dure 12 mois répartis en

- 650 heures d'enseignements théoriques et 140 heures de travaux dirigés
- 710 heures de stages cliniques dans des structures d'accueil, des maternités, des services de néonatalogie, pédiatrie et protection maternelle et infantile.

◆ **L'Auxiliaire de Puériculture:**

Sous la responsabilité de la puéricultrice et des EJE : Ses fonctions sont les suivantes :

- > accueillir l'enfant, le sécuriser, améliorer la séparation.
- > l'accompagner dans son développement psycho-moteur, sensoriel et social (langage) et prise d'autonomie.
- > effectuer les soins de la vie quotidienne (change, alimentation, hygiène, etc) en répondant à ses besoins fondamentaux.
- > conseiller les parents
- > participer au projet pédagogique de la structure

Dans la législation, l'auxiliaire de puéricultrice n'a pas de rôle propre, son rôle découle du rôle propre de l'infirmière pour les gestes auxquels l'auxiliaire aura été formée pour son Diplôme Professionnel d'AP (exemple : la toilette, la prise de pouls, de température, mais pas la prise de tension car elle n'y a pas été formée).

◆ **L'Auxiliaire de Vie Sociale: Diplôme d'Etat de Vie Sociale**

La dénomination « auxiliaire de vie sociale » désigne les professionnels identifiés aujourd'hui notamment sous le vocable, aide à domicile, aide ménagère, auxiliaire de vie, auxiliaire familiale et exerçant les fonctions telles que définies dans le référentiel professionnel.

Le diplôme est défini comme " une attestation des compétences pour effectuer un accompagnement social et un soutien auprès des publics fragiles dans leur vie quotidienne".

L'auxiliaire de vie intervient auprès des familles, des enfants, des personnes âgées, des personnes malades et des personnes handicapées, pour le maintien à domicile. Les objectifs sont l'autonomie des personnes, l'insertion sociale, la lutte contre l'exclusion. L'Auxiliaire de Vie Sociale a 2 fonctions d'intervention :

- aider à faire (stimuler, accompagner, soulager, apprendre à faire)
- faire à la place de quelqu'un qui est dans l'incapacité de faire seule.

→ **Etudes / formation**

Durée en centre 500 h Durée en entreprise 560 h

Niveau : fin de scolarité obligatoire

Public : personnes sans qualification particulière, âgées de plus de 18 ans, avoir réussi les épreuves de vérification de pré-requis et être aptes à suivre la formation. (Conformément à la circulaire Ministérielle : DGAS/ATTS 4A 2002/441 du 5 Août 2002).

La formation étant construite autour de 5 Unités de Formation, certains candidats peuvent soit par allègements de formation et conformément à la réglementation, soit par la

validation des acquis de l'expérience, être dispensés de certains enseignements et ne suivre qu'une partie des Unités de Formation.

Il en est de même pour les candidats ayant échoué à certaines épreuves et n'ayant pas validé toutes leurs U.F.

La formation en alternance est organisée sous forme modulaire sur une période de 9 à 36 mois. Les stages comprennent :

- un stage professionnel d'une durée de trois mois, soit 420 heures ;
- un ou deux stages de découverte. L'ensemble des stages de découverte est d'une durée d'un mois, soit 140 heures.

Ces stages se déroulent sous la conduite d'un tuteur qualifié. Ils font l'objet d'une convention de stage entre l'établissement de formation, le stagiaire et l'organisme d'accueil. Cette convention précise les modalités de déroulement du stage, ses objectifs, les modalités d'évaluation, les noms et qualifications du tuteur et les modalités d'organisation du tutorat.

Niveau de sortie V

3. Le soutien à l'équipe et aux familles

La connaissance issue des terrains menés au sein des structures d'accueil existantes, cumulée aux spécificités de notre projet nous amènent à préconiser la présence de deux personnes supplémentaires dans l'équipe, professionnels généralement absents ou « trop peu présent » aux regards des besoins : un(e) secrétaire et un(e) psychologue.

La/le secrétaire

La gestion administrative des familles est une tâche qui incombe habituellement à la direction. La déléguer à une secrétaire permettra à la direction de passer plus de temps auprès des parents et de l'équipe pour mener à bien le projet social et pédagogique de la structure. La secrétaire gèrera les dossiers d'inscription, le téléphone, le planning du personnel (à l'aide d'un logiciel), les factures... pendant que la puéricultrice sera auprès des familles ou de son équipe et l'adjoint(e) EJE auprès de l'équipe ou des enfants.

C'est pourquoi, un(e) secrétaire sera présent à mi-temps tous les matins⁵ dans la structure.

La/le psychologue

La présence d'un(e) psychologue est toujours considéré « utile et trop rare » par le personnel de structure habituelle. Par ailleurs, au regard de la diversité des familles accueillies, de la place que l'on souhaite accorder à celles-ci au sein de la structure (atelier

⁵ D'après les directions de structure rencontrées, le besoin apparaît crucial le matin où se cumulent l'accueil des familles (ouverture/fermeture des portes), les rencontres spécifiques avec les parents, les activités...

parentalité) et du turn-over que va impliquer les temps de formation, nous recruterons **un(e) psychologue à ¾ temps**. Sa présence sera nécessaire pour accompagner et soutenir l'équipe dans la réalisation du projet ; et pourra être utile aux parents le désirant ; Faisant partie de la structure, la démarche pour questionner/consulter un psychologue sera plus aisée en cas de besoin. Enfin, elle sera responsable de l'organisation et de l'animation des « ateliers parentalité » (Cf. le projet pédagogique : la place des parents dans la structure).

Les vacances

◆ **Le pédiatre**

Classiquement, un pédiatre viendra **une demi-journée tous les 15 jours** dans la structure.

◆ **Les artistes**

Des artistes en résidence à la Friche mèneront des projets au sein de la structure en accord avec la direction et l'équipe (expositions, spectacles, ateliers). D'autres professionnels en relation avec Massalia pourront eux aussi participer à la vie de la structure (spectacles, créations, ateliers...).

4. L'équipe au complet !

Afin de répondre aux besoins de notre structure au niveau de l'encadrement des enfants, de la direction et de l'aide à apporter à l'équipe pour mener à bien le projet, nous souhaitons créer 18 postes occupés de la façon suivante :

➤ **La direction : 2 postes à temps plein**

- 1 directrice/eur: puéricultrice/eur ou eje expérimentée
- 1 éducatrice/eur de jeunes enfants

➤ **Le secrétariat : 1 poste à 1/2 temps (le matin)**

➤ **L'encadrement : 12 postes à temps plein**

- 5 auxiliaires de puériculture (dont deux « volantes » comblant les absences ou les besoins supplémentaires)
- 4 CAP ou BEP (dont 1 « volante »)
- 3 non diplômés

➤ **Les agents techniques**

- 1 cuisinier/ère ¾ temps (embauche par la structure ou par entreprise privée (type Amphitryon))
- 1 lingère ½ temps

➤ **1 psychologue 3/4 temps**

➤ **les vacations**

le pédiatre : 3 heures tous les 15 jours

les artistes : 1 journée par semaine

Pour finir, notons que du personnel masculin sera présent dans la structure contrairement à ce qui se passe généralement dans le milieu de la Petite Enfance. Ainsi, nous imposerons le recrutement de 20% d'homme dès l'ouverture de la structure⁶

⁶ Lors d'un travail de recherche mené pour la CNAF, « Les systèmes d'action structurant la prise en charge des jeunes enfants en France », j'ai rencontré une –seule !- structure comptant un homme dans son équipe et malgré l'enthousiasme de la direction et des enfants, son insertion au sein de l'équipe en place a été un échec. Ce choix de la directrice a été mal accepté par l'équipe présente. Le fait qu'il ait été le seul homme d'une part et, intégrer au sein de l'équipe dans un second temps seulement, d'autre part, sont les raisons de cet échec, d'où leur prises en compte.

II. LE PROJET PÉDAGOGIQUE : UN ART DE VIVRE AU QUOTIDIEN

Notre projet politique et citoyen souhaite utiliser la culture, la richesse interculturelle et les pratiques artistiques comme socle permettant l'accueil, le développement, l'éveil et le bien-être des enfants et de leurs parents.

Les orientations du projet pédagogique sont centrées sur la volonté d'offrir un accueil de qualité aux familles et s'insèrent dans les logiques globales définies par le projet social. Aux objectifs de ce dernier, s'ajoutent deux objectifs spécifiques :

- **Favoriser l'épanouissement individuel dans un cadre collectif afin de créer un lieu où l'enfant pourra éprouver du bien-être et se sentir en confiance**
- **Cultiver la double richesse présente de l'environnement :**
 - o **la richesse interculturelle (populations d'origines géographiques et sociales diverses) et,**
 - o **la richesse artistique offerte par le site de La Friche La Belle de Mai.**

Le projet pédagogique vise la réalisation d'un accueil où l'art de vivre est quotidien. Il est concrètement traduit par la réalité de l'accueil offert aux enfants, aux professionnels et aux familles. C'est pourquoi, élaborer ce projet nous a amené à réfléchir à la répartition des professionnels au sein de la structure, à l'organisation des temps de vie dans le quotidien et à l'organisation des espaces.

A. LA RÉPARTITION DES ENFANTS ET DES PROFESSIONNELS ENCADRANT PAR SECTIONS D'ÂGE

La structure souhaite rester d'une taille modeste en terme de nombre de places offertes pour favoriser la qualité de l'accueil.

Les professionnels rencontrés et mobilisés dans ce projet préconisent une répartition des enfants par section d'âge afin de respecter au mieux la maturité de chaque enfant, les besoins et les rythmes de chacun (repos et repas échelonnés au sein même des sections).

Parce le congés parental est de plus en plus demandé (et possible dès le premier enfant maintenant) et parce que les parents qui gardent leurs enfants sont satisfait de cette situation durant la première année de vie de celui-ci (cf. étude des besoins), nous préconisons la répartition par section d'âge suivante :

	Petit	Moyen	Grand	
Type d'accueil / Par Catégorie	0/1 an	1/2 ans	2/4 ans	Ensemble
Accueil régulier	10	13	14	37
Accueil occasionnel	2	3	3	8
Ensemble	12	16	17	45

Chaque section comptera au minimum une auxiliaire, un CAP et une personne non diplômée. Trois personnes au même profil seront considérées comme « volantes ». N'étant pas rattachées à une section, elles combleront les absences des professionnels, ou s'ajouteront à l'équipe de base dans le cadre d'activités spécifiques (rencontres / ateliers entre parents et professionnels par exemple).

B. L'ART... DE VIVRE : LA VIE QUOTIDIENNE DANS LA STRUCTURE

L'épanouissement et la socialisation conditionnent l'intégration harmonieuse du futur adulte, c'est pourquoi, l'organisation quotidienne du temps d'accueil de l'enfant se centrera sur les objectifs suivants :

- Epanouir l'enfant au niveau affectif et social en répondant à ses besoins (échanges, affection, repères, jeu...) et en tenant compte de son niveau de maturité et de sa volonté.
- Eveiller les jeunes enfants à la diversité des expressions artistiques, leur ouvrir des perspectives sur leur environnement culturel et épanouir leur intelligence sensible.
- Permettre aux parents et aux professionnels de s'ouvrir à la diversité culturelle et artistique.

1. L'art au quotidien

Les artistes et d'autres associations résidents à La Friche La Belle de Mai, pourront éventuellement, participer à la vie de cette structure de la manière suivante : en intervenant pour des activités, des spectacles, des expositions.

Massalia, Système Friche Théâtre, Skappa, le Théâtre des cuisines sont les partenaires garant de la qualité de cet aspect du projet.

a. Les activités artistiques proposées aux enfants

Si de plus en plus de crèches proposent des activités culturelles et artistiques aux enfants s'y trouvant (un spectacle dans l'année, la venue hebdomadaire d'un guitariste) –ce qui nous semble très positif !- celles-ci nous apparaissent beaucoup trop anecdotiques pour créer une réelle place à l'art dans le quotidien de ces enfants, et donc, des futurs adultes.

S'opposant à une logique d'apprentissage, nous souhaitons proposer à l'enfant des pratiques culturelles et artistiques, en favorisant le plaisir, en provoquant de l'émotion et en transmettant une passion afin de nourrir son imaginaire, de lui faire découvrir ses capacités sensorielles, émotionnelles et intellectuelles.

Des activités artistiques et manuelles seront accessibles aux enfants. Des intervenants extérieurs (compagnie de théâtre, de marionnettes, conteurs, musiciens...) viendront de manière ponctuelle pour certains et régulières pour d'autres dans les différentes sections d'âge. Le partenaire de l'association porteuse est Massalia sur cet aspect du projet.

b. Des spectacles

Aussi, des spectacles pourront se dérouler dans la structure (salle polyvalente), et des sorties sur le site de la Friche La belle de Mai ou ailleurs en fonction de l'offre seront organisées. (possibilité d'un encadrement parental si nécessaire).

Tous les enfants seront détenteurs d'une Carte Filou offrant à l'ensemble de la famille des tarifs spéciaux et une information concernant tous les spectacles proposés par Massalia.

c. Des expositions temporaires

Par ailleurs, nous souhaitons utiliser le multi-accueil comme un lieu d'exposition. Nous ne cherchons pas à multiplier les fonctionnalités de cet établissement, mais bien à créer un lieu adapté à l'accueil des jeunes enfants. Nous souhaitons simplement que des photographies, des peintures, des sculptures ornent le lieu de vie quotidienne des enfants, des professionnels et de leurs parents.

Les œuvres pourront devenir des supports d'échanges entre enfants, entre parents et enfants, entre parents et professionnels et enfin entre enfant et professionnels.

Tous les usagers pourront profiter de ces expositions temporaires qui se dérouleront au cours de l'année en fonction des possibles...

Des personnes ne se déplaçant pas ou rarement dans des établissements culturelles auront un accès à l'art sans faire aucune démarche.

2. La place des parents dans la structure

Favoriser l'échange, le partage, créer du lien social, valoriser la différence sont les objectifs de l'accueil proposé aux enfants et à leurs parents.

Si à l'instar de toutes les structures d'accueil des jeunes enfants, les parents sont présents lors de la période d'adaptation, et lorsqu'ils amènent et récupèrent quotidiennement leurs enfants, la structure d'accueil de la Friche souhaite en outre, proposer d'autres moments de présence aux parents : ateliers, rencontres, centre ressource, possibilité d'allaitement...

La structure par ce qu'elle propose devient un moyen d'insertion et de valorisation sociale pour les familles. De plus l'adaptation de l'enfant dans la structure étant dépendante de celle de ses parents, il nous paraît important d'attacher un intérêt particulier à la dimension « parentalité ».

a. Les ateliers interculturels : la richesse d'un partage entre parents et professionnels

En respectant les parents et en favorisant la tolérance et la compréhension entre les différents individus en présence (les parents et les professionnels), l'accueil de l'enfant ne peut être qu'améliorer. C'est pourquoi, nous préconisons des moments de rencontre sous la forme d'atelier.

Pour certains parents en situation de rupture sociale, familiale et culturelle, il est important de regagner de l'estime de soi et de reconstruire du lien social. Ces rencontres, en valorisant leurs compétences en tant que femmes/hommes et mères/pères de familles, pourraient être un moyen d'y parvenir. En effet, certaines pratiques ou représentations habituellement proscrites ou dévalorisées en dehors de la sphère domestique ou du groupe de pairs seraient alors valorisées et légitimées au sein de la structure d'accueil.

Ces ateliers permettront par ailleurs de sensibiliser les professionnels à la diversité des pratiques et des habitudes parentales, et avoir ainsi un impact sur leurs représentations sociales des incompréhensions souvent sources de tensions.

Ces rencontres permettraient aux adultes en présence d'échanger, de découvrir, de connaître donc de mieux comprendre d'autres manières de faire ou de dire, ce qui ouvre à la tolérance pour les uns et permet une valorisation pour les autres.

Ils ont par ailleurs pour ambition de permettre des échanges entre les différents parents qui souhaitent partager des expériences et apprendre d'autres pratiques : mode de portage du jeune enfant, cuisine, massage du jeune enfant...

Les ateliers seront organisés par la psychologue, qui se chargera de les animer ou de mobiliser des intervenants extérieurs en cas de besoin (anthropologues, ethno-psychiatres...).

Les thématiques abordées seront issues des propositions et des demandes des parents et des professionnels. En fonction de leurs envies, de leurs compétences et des problèmes qu'ils rencontrent, les parents et les professionnels seront régulièrement invités à proposer des thèmes.

b. L'allaitement

Toujours dans l'optique d'épanouir l'enfant et de respecter les parents, nous souhaitons rendre possible l'allaitement maternelle au sein de la structure.

L'externalisation de la garde de l'enfant va souvent de paire avec l'arrêt plus ou moins brutal de l'allaitement maternelle. Celui-ci n'est pourtant ni souhaité par l'ensemble des mères, ni préconisé par le corps médical. Par ailleurs, à la séparation engendrée par l'entrée en « crèche », s'ajoute cette rupture dans le mode d'alimentation de l'enfant et dans la relation mère enfant autant au niveau physique, que psychologique et symbolique.

Autoriser l'allaitement maternelle dans le multi-accueil permettra donc aux mères qui le souhaitent de poursuivre cette pratique malgré l'accueil en structure collective du jeune enfant.

3. Les moments clefs de l'accueil

Comme toute structure d'accueil du jeune enfant, les moments clefs dans l'accueil de l'enfant sont l'adaptation pour commencer, puis quotidiennement, les moments d'arrivée et de départ, le jeu, le repas, le change, le sommeil. Leur description complète notre projet pédagogique.

◆ L'adaptation

Une période d'adaptation préparant, à la séparation d'avec les parents et à l'intégration dans ce nouveau milieu est nécessaire afin d'éviter une trop grande rupture dans sa vie quotidienne. Elle s'étend sur plusieurs jours et s'adapte à chaque enfant. L'équipe note les habitudes de l'enfant afin de s'adapter à son rythme.

◆ L'accueil

L'accueil est personnalisé et les parents sont invités à accompagner leur enfant dans leur salle habituelle. L'équipe prend note de tout événement spécial qui se serait passé à la maison (mauvaise nuit, mal aux dents, vaccin, ...).

◆ Le jeu

Le jeu fait parti intégrante de la vie de l'enfant, c'est pourquoi l'équipe de professionnel apportera un programme d'activités ludiques et motrices adaptées à son âge et à son développement psychomoteur afin rendre chaque journée plus passionnante.

Chaque enfant lorsque des activités collectives ne sont pas en cours, pourra choisir librement l'activité qui lui plait, en fonction de son envie, de ses intérêts du moment : Rêvasser, bouquiner, pianoter, jouer seul ou avec d'autres, écouter de la musique... Jouer à la poupée ou rêvasser en écoutant de la musique seront des pratiques aussi accessibles l'une que l'autre.

Exemples d'activités :

- Motrice : gym, jeux moteurs, piscine à balles, danse, parcours de vélo (en extérieur),...
- Manipulation : pâte à modeler, pâte à sel, semoule, jeux d'eau, manipulation d'instrument de musique,....
- Création : dessin, peinture, découpage, gommette,...
- Symbolique : coin poupée, dînette, lego, voiture, train,....
- Cuisine : gâteau d'anniversaire, tarte, flan,...
- Langage : chants, comptines, lecture, histoires,...

Et pleins d'autres.

◆ Le change

L'élément essentiel du bien être et de l'autonomie de l'enfant. L'acquisition de la propreté est amenée dans le respect de la maturation physiologique (maîtrise des sphincters) et psychologique (l'enfant doit être prêt). L'apprentissage « du pot » et/ou des toilettes enfants est progressif et géré en relation avec les parents. Au début l'enfant imite les plus grands. L'enfant est libre d'aller au toilette quant il le souhaite.

Le change des bébés est un moment privilégié, de communication et d'échange, de bien être, et de plaisir partagé qui permet également à l'enfant de découvrir son corps.

◆ Le repas

Les repas sont confectionnés sur le site (cuisine commune aux structures présentes : maison de retraite/ Multi-accueil) et finalisés sur place par la cuisinière. Les menus sont établis par la directrice et afficher de façon hebdomadaire. Une nourriture diversifiée et adaptée à chaque âge est proposée aux enfants. Des menus de remplacement sont proposés si besoin en cas d'allergie ou pour cause religieuse.

Le repas est un moment de plaisir et de dialogue essentiel dans la socialisation de l'enfant.

Les enfants plus grands apprennent à mettre la table, attendre pour se servir seul sous le regard d'un adulte, dire merci, s'il vous plaît, se laver les mains avant et après le repas.

Les bébés prennent leur repas en fonction de leurs habitudes dans le calme.

Les parents des enfants qui sont nourris au biberon doivent fournir le lait, les farines, et si besoin l'eau minérale.

◆ **Le sommeil et le repos**

L'équipe de professionnelle veille à ce que chaque enfant dorme suffisamment et puisse à tout moment se reposer ou simplement être au calme s'il ne veut pas dormir.

Le rythme de sommeil de chaque enfant est respecté. Il retrouve son doudou, sa tétine, en fonction des ses habitudes.

Chez les moyens et les grands, nous mettons en place un système de couché échelonné après le repas. Les enfants les plus fatigués vont se coucher avec l'aide d'une encadrante pour sécuriser les enfants au moment de l'endormissement pendant que d'autres jouent encore à des jeux (exemple : garage, poupée, lego,) calmes dans une salle à côté. Un peu plus tard un petit groupe part se coucher, les autres dorment déjà ! Et encore plus tard les derniers enfants se couchent.

Ce système permet de respecter le rythme de chaque enfant et un bien être au niveau de l'endormissement.

Le levé de sieste se fait aussi de façon échelonnée, et ce n'est pas forcément les premiers couchés qui se lève les premiers ! Les enfants se réveillent au fur et à mesure, à chacun son rythme. Il y a toujours un adulte avec les enfants pour les sécuriser dans la salle et ranger les lits.

◆ **Le départ**

Le moment du départ est également une période de transition importante. Les retrouvailles entre les enfants et les parents sont souvent fortes en émotions. L'échange et le dialogue avec l'équipe nécessitent une relation de qualité professionnelle pour raconter ces heures de séparation.

Pour toutes les activités ainsi que toutes les décisions importantes concernant le bien être de l'enfant, la directrice est accompagnée par son équipe de professionnel. Chacun dans son domaine apporte ses compétences au projet et participe au travail de groupe visant à mettre en place des structures d'accueil innovantes et de qualité.

La finalisation de ce projet pédagogique se fera en collaboration avec la directrice de la structure, acteur essentiel de celle-ci puisqu'elle incarne le projet, et réalise son identité professionnelle à travers celui-ci.

C. L'ORGANISATION DES ESPACES

La structure multi-accueil souhaite s'installer dans une bâtisse du début du siècle située à l'entrée de la Friche la belle de Mai. Accessible à pieds, en transport en commun (ligne de bus n°49) ou en voiture (grand parking disponible) par les habitants, la Villa de Mai se situe sur le lieu de travail des « frichistes ».

Un certain nombre de directives sont formulées ici au regard du contenu du projet et des préconisations de la PMI.

Le bâtiment devra comprendre :

- Un bureau pour la direction (vitré),
- un local à poussettes,
- un toilette (pour adulte par étage)
- une cuisine liaison chaude (cuisine effectuée au restaurant de la Friche) Équipement pour réchauffer, lave-vaisselle...;
- une lingerie et un local de rangement
- une salle pour le personnel : adaptée aux besoins du personnel et aux consultations médicales
- une salle polyvalente :
 - contenant du matériel qui sera à la disposition des enfants et de leur encadrant : instruments de musique, déguisements, marionnettes (castelet), chaîne Hi-Fi, micro, écran, vidéo projecteur ;
 - où se dérouleront
 - des ateliers de pratique et d'éveil encadrés des professionnels de la pratique en question seront proposés ;
 - des résidences d'artistes qui souhaitent concevoir des projets pour un public jeune. Ils pourront faire participer les enfants au processus de

création⁷. Ceci sera organisé et encadré par les professionnels de Massalia en partenariat avec les professionnels de la structure.

L'espace des petits (12 berceaux)

- Espace accueil avec casier + porte manteau
- Grande salle de vie qui peut être divisée en deux pour en faire une salle d'activité pour les plus grands bébés en cours d'année.
- 2 dortoirs de 5 lits avec partie haute vitrée prévoir store si trop de lumière : autour de la salle de vie (couchage échelonnée en fonction des rythmes du sommeil)
- Salle de bain : 2 tables à langer avec point d'eau orientées vers les enfants à surveiller et non vers le mur + lavabo pour le personnel
- Dans la salle de vie, 1 casier par enfant pour change et produits propres à l'enfant
- Biberonnerie/cuisine qui donne sur la salle de vie et entrée : cuisine pour réchauffer – liaison froide + point d'eau

Moyens (16 berceaux)

- Espace accueil et vestiaire
- Salle de vie avec
 - Deux espaces insonorisés « Espace de rencontre avec les œuvres », l'un diffusant de la musique, l'autre disposant d'une bibliothèque⁸, les deux espaces disposeront de coussins et de matelas.
 - coins jeux symboliques (coin dînette, coin poupée, coin lecture non isolé...)
- Salle de motricité avec piscine à balles, jeu moteur
- Salle avec coin jeu d'eau
- Petite salle de dessin/peinture
- Petite salle musique
- Salle de bains avec
 - point d'eau pour le personnel
 - 2 tables à langer disposées au centre (et non contre un mur) afin que l'adulte qui s'occupe d'un enfant ait la possibilité de voir le reste du groupe
 - 2 petits toilettes /salle de bain
 - petits lave-mains (5 robinets)
 - casiers personnalisés

Grands (17 berceaux)

⁷ cf. Rencontre « comité Pédagogique » du 30 mai 2005

⁸ Les ouvrages pourront être empruntés par les enfants et leurs parents grâce à la mise en place d'un système de prêt.

- Espace accueil + vestiaire
- Salle de vie avec
 - Deux espaces insonorisés « Espace de rencontre avec les œuvres », l'un diffusant de la musique, l'autre disposant d'une bibliothèque⁹, les deux espaces disposeront de coussins et de matelas.
 - coins jeux symboliques (coin dînette, coin poupée, coin lecture non isolé...)
- grande salle motricité avec piscine à balles, mini poutre, trampoline jeu moteur 2/3 ans
- Salle coin jeu d'eau
- Petite salle de dessin/ peinture
- Petite salle musique
- 1 salle de bain avec
 - point d'eau pour le personnel
 - 2 tables à langer disposées au centre (et non contre un mur) afin que l'adulte qui s'occupe d'un enfant ait la possibilité de voir le reste du groupe
 - 4 petits toilettes /salle de bain
 - petits lave-mains (5 robinets)
 - casiers personnalisés

III. L'ÉVALUATION DU PROJET

Évaluer les incidences du projet d'établissement sur les pratiques auprès des familles et de leurs jeunes enfants, ce n'est pas penser en termes d'échec ou de réussite. Ce projet compte de nombreux partenariats et cherche à répondre à des objectifs variés et innovants dans le cadre de l'accueil des jeunes enfants. Si la démarche même de projet est bien un vecteur de changement, il est nécessaire de réaliser ce qui s'est réellement transformé.

Il s'agit de penser cette évaluation comme des moments de prise de recul sur le projet dans l'objectif de poursuivre au mieux les actions en cours de réalisation.

Quels sont les effets produits par les actions mises en œuvre ? Le projet nécessite-t-il des réajustements dans les pratiques quotidiennes, dans le mode de fonctionnement, dans le mode de financement ? C'est donc l'écart entre les objectifs fixés et la réalité observée qui va constituer la trame de l'évaluation.

A l'issue de sa première année de fonctionnement (puis chaque année), une évaluation du projet sera donc menée afin de savoir si les différents objectifs visés ont été atteints, des dysfonctionnements ont été rencontrés et enfin, si de nouvelles orientations sont nécessaires. Elle pourra donc inclure des préconisations.

⁹ Les ouvrages pourront être empruntés par les enfants et leurs parents grâce à la mise en place d'un système de prêt.